



## BILAN ESTIVAL DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN VENDÉE (PRINCIPALES TENDANCES TRADUISANT LES GRANDES EVOLUTIONS)

La spécificité de la zone littorale de la Vendée (afflux touristique massif multipliant par 3 la population) justifie une présentation conjointe avec les chiffres de l'ensemble du département.

Ces chiffres restent provisoires dans l'attente d'une analyse consolidée.

### 1 – Premiers bilan et analyse pour juillet-août 2014

	Données du secteur littoral (*)			Données départementales		
	2013	2014	Evolution %	2013	2014	Evolution %
<b>Atteintes volontaires à l'intégrité physique</b>	171	226	+32,16	404	498	+23,27
<i>Dont Coups et blessures volontaires</i>	91	141		217	264	
<b>Atteintes aux biens</b>	1 833	1 862	+1,58	3 221	3 262	+1,27
<i>Dont cambriolages</i>	194	141	-27,92	307	261	-14,98
<b>Escroqueries et infractions économiques et financières</b>	152	144	-5,26	342	374	+9,36

Tableau de synthèse de la délinquance estivale – période juillet- août  
Données départementales et littorales

- Compagnie de gendarmerie des Sables d'Olonne et CSP des Sables d'Olonne (42 communes du littoral)





⇒ **Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) : Il s'agit des infractions commises à l'encontre des personnes**

- Sur le littoral

**Les AVIP accusent une augmentation des violences physiques non crapuleuses** liées en particulier aux violences intra-familiales, aux rixes entre personnes plus fréquentes en période estivale, avec 36 faits de plus par rapport à l'été 2013 (145 faits contre 109 faits).

Parmi ces violences non crapuleuses, les **coups et blessures volontaires** ont augmenté de 50 faits (141 faits contre 91 faits en 2013). **L'alcool** est un facteur déterminant dans les passages à l'acte.

Ces faits se répartissent à parts égales entre les Sables d'Olonne (+29 faits) et le reste du littoral (+26 faits).

Face à cette évolution, **les services de l'ordre se sont montrés efficaces** dans leurs investigations avec un taux d'élucidation de 76,26 % pour 2014 contre 72,79 % en 2013.

- Sur l'ensemble du département

La tendance à l'augmentation est certaine, soit + 94 faits en 2014 (pour un total de 498 faits contre 404 faits en 2013), avec les sensibilités équivalentes au littoral.

Ainsi, les **violences physiques non crapuleuses** s'illustrent pour l'essentiel, en particulier les coups et blessures volontaires à raison d'une hausse de 47 faits (264 faits en 2014 contre 217 faits en 2013), là encore avec une place importante des violences intra-familiales.

En revanche, **les violences crapuleuses ont baissé** de 7 faits (39 faits en 2014 contre 32 faits en 2013).

Le taux d'élucidation est stable (70,48 % en 2014 contre 71,09 % en 2013).

⇒ **Atteintes aux biens : il s'agit de l'ensemble des vols et des dégradations de biens**

- Sur le littoral

**Les AAB connaissent une certaine stabilité** (+1,58 %) par rapport à 2013 mais il faut relever **la baisse significative des cambriolages** de 53 faits (141 faits contre 194 en 2013), résultat de la **lutte anti-cambriolage** menée depuis l'automne 2013 (-28%).

En revanche, est constatée la **recrudescence des vols simples** (téléphones, outillage, documents d'identité...) avec une augmentation de 148 faits (945 faits en 2014 contre 797 faits en 2013).





- Sur l'ensemble du département

La tendance est similaire. **Les AAB restent stables** (+1,27 %) pour un total de 3262 faits en 2014 contre 3221 en 2013.

**Les cambriolages sont en baisse** avec – 46 faits (261 faits contre 307 en 2013) soit -14,98 %.

**Les vols simples** sont en hausse de 147 faits (1406 faits en 2014 contre 1259 faits en 2013)

⇒ **Escroqueries, infractions économiques et financières : Il s'agit des utilisations frauduleuses de cartes bancaires ou de chèques volés, de présentation de faux billets, d'escroquerie sur internet...**

- Sur le littoral

**La baisse se poursuit** avec 8 faits de moins par rapport à 2013.

- Sur l'ensemble du département

Le principe de guichet unique qui permet à tout citoyen de déposer plainte auprès du lieu de son choix conduit à les **centraliser sur la Roche-sur-Yon** (+18 faits) par rapport à l'ensemble du département.

Les plaintes portent essentiellement **sur les abus de confiance et les escroqueries** notamment sur internet.

⇒ **La sécurité routière**

**8 personnes sont décédées** d'un accident de la route, **soit une de plus qu'en 2013**. 2 en juillet et 6 en août.

La plupart des accidents mortels se sont déroulés entre le 29 juillet et le 8 août : durant ces 11 jours, 6 personnes ont perdu la vie, dont quatre pendant le premier week-end du mois d'août.

Sont en cause : **une vitesse excessive ou inadaptée** pour 5 décès ; le non-respect des règles de priorité et de dépassement, l'alcool et un facteur encore à déterminer sont chacun à l'origine d'un décès.

On recense également 52 accidents corporels (-10,3 %) et 89 blessés (+24%).  
Le nombre de blessés hospitalisés augmente de **7%**.

Ces chiffres confirment, même si la situation est moins dégradée qu'au début de l'année, **la hausse de l'insécurité routière** observée depuis le début de l'année dans le département, puisque 33 personnes sont décédées depuis le début de l'année 2014, contre 35 pour l'ensemble de l'année 2013.

